



## Mon locataire est partie du jour au lendemain

Par **Sev**, le **29/05/2012** à **11:56**

Bonjour,

Mon locataire est parti du jour au lendemain sans me donner de préavis et sans me payer le loyer du mois de mai, et en ayant dégradé les équipements de mon appartement.

Le dépôt de garantie m'a servi à compléter les loyers partiellement versés sur les mois précédents.

Il m'a quand même trouvé un nouveau locataire pour le 1er juin.

Que puis-je faire pour récupérer mon argent ?

Merci de votre réponse

Très cordialement